

Rencontre	12e Rendez-Vous des OBV
Date	17 février 2012
Endroit	Manoir Saint-Castin, salle Saint-Castin B, Lac-Beauport
Heure	10h15-14h00
Conférencier	M. Gauthier
Thème	Le financement d'un OBNL: pour que ça compte
Animation	Emmanuelle Bouchard-Bastien, ROBVQ
Personnes ressources	Marie-Hélène Gendron, ROBVQ Marie-Claude Leclerc, ROBVQ

Objectifs de la session de formation

- Voir la présentation PowerPoint disponible sur le site Internet du ROBVQ, sous programmes, 12e Rendez-Vous des OBV.

Présentation de M. Gauthier

- Se référer à la présentation PowerPoint disponible sur le site Internet du ROBVQ, à la page du 12e Rendez-Vous des OBV.
- Référence: La Fondatique, 2006 Paul Montmigny

Questions

- Loi M-30, pourquoi un tel délai de traitement pour les demandes de dérogation du gouvernement du Québec, alors qu'elle est toujours accordée?
Pour avoir un contrôle sur les fonds fédéraux qui son versés aux organismes du Québec.
- Questionnement quant à la possibilité de faire des contrats comme les firmes:
Important de respecter les valeurs de la Corporation, mission.
- Comment faire pour connaître des mécènes ?
Faire des démarches, de bouche à oreille. Prendre connaissance des entreprises et individus qui font partie des CA, voir avec qui ils sont en relation et faire un arbre d'influence.

- Compagnie qui donne des équipements, du matériel (sondes, paillis, etc.)
- Ne pas avoir peur d'approcher des compagnies, valorise la participation des autres entreprises.
- Dois décoder qui identifier: les dirigeants ou l'entreprise.
- Comment chiffrer la valeur de ce qu'on offre?

Faire corrélation entre la valeur de ce qu'on offre comme visibilité avec les publicités radio et télévision. La valeur marchande des organismes communautaires/environnementaux est de 1 800-2 000\$ par année d'existence. Valeur de base (2K\$ x nbr année existence + valeur du matériel + 35% de la valeur de l'activité). Elsa a des informations importantes à ce sujet.

Emmanuelle Bouchard-Bastien remercie le conférencier.